

A.S.L PARIS
Société par actions simplifiée
au capital de 300 euros
Siège social : 60 RUE SAINT LAZARE, 75009 PARIS
901 328 369 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 29 JUIN 2025

L'an 2025,
Le Vingt-Neuf Juin,
A 11 heures,

La Société SAINT-LAZARE, Société par actions simplifiée au capital de 38 400 euros, ayant son siège social 60 rue Saint Lazare, 75009 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 432 519 999 RCS PARIS,
Représentée par Monsieur Antoine RICARDOU, en sa qualité de Président,

Associée Unique de la société A.S.L PARIS,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, la société SAINT-LAZARE, Associée Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associée Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 438.550 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	438.550 euros
Report à nouveau antérieur :	3 867 euros
Solde	-434.683 euros

L'Associée Unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associée Unique prend acte des conventions conclues pendant l'exercice écoulé par la Société, savoir :

Le compte courant de la société SAINT LAZARE présente un solde de 673.978,01 € au 31 décembre 2024, dont 32.145,23 € d'intérêts.

La société A.S.L. PARIS a facturé à la société SAINT LAZARE une quote-part du loyer, soit 38.128 € au 31 décembre 2024.

La société SAINT LAZARE a facturé à la société A.S.L. PARIS des salaires pour un montant de 6.669 € au 31 décembre 2024.

La société SAINT-LAZARE a facturé à la société A.S.L. PARIS des salaires pour un montant de 50.972 € au 31 décembre 2023.

La société GRAND BUREAU a facturé à la société A.S.L. PARIS des salaires pour un montant de 31.626 € au 31 décembre 2024.

La société AU REVE a facturé à la société A.S.L. PARIS des prestations pour un montant de 45.433,90 € au 31 décembre 2024.

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, ces conventions seront portées au registre des décisions de l'Associée Unique en annexe au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société SAINT-LAZARE
Monsieur Antoine RICARDOU

Antoine RICARDOU

A.S.L PARIS

**Société par actions simplifiée
au capital de 300 euros**

**Siège social : 60 RUE SAINT LAZARE, 75009 PARIS
901 328 369 RCS PARIS**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 29 JUIN 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

L'Associée Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 438.550 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	438.550 euros
Report à nouveau antérieur :	3 867 euros
Solde	-434.683 euros

L'Associée Unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Présidente

Antoine RICARDOU

✓ Certified by  yousign

Certifié conforme à l'original

S.A.S. A.S.L. OBJETS ET MOBILIERS
60 rue Saint-Lazare
75009 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

AUDITEC

21 Boulevard Poissonnière

75002 PARIS

Téléphone 01 53 40 53 40 Télécopie

Numéro SIRET 30558762800036

A.R.

Bilan

Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	12 662	12 379	283	3 190
	Immobilisations corporelles	27 504	6 896	20 608	15 631
	Immobilisations financières (1)	14 205		14 205	13 517
	Total I	54 370	19 274	35 096	32 339
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises	208 874		208 874	248 342
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 845		2 845	2 845
	Créances clients et comptes rattachés (2)	395 867		395 867	245 291
	Autres créances (3)	77 467		77 467	89 807
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	27 072		27 072	156 140
	Charges constatées d'avance	17 003		17 003	14 140
	Total II	729 129		729 129	756 565
Total général I + II		783 499	19 274	764 225	788 904

Passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	300	300
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	30	30
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	3 867	3 341
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(438 550)	527
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total I		(434 353)	4 197
Provisions pour risques et charges			
Total II			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	673 978	335 522
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 837
	Fournisseurs et comptes rattachés *	321 864	368 570
	Dettes fiscales et sociales	78 955	73 974
	Comptes courants d'associés		
	Autres dettes	83 780	2 803
	Produits constatés d'avance	40 000	
	Total III	1 198 578	784 706
Total général I+II+III		764 225	788 904

(1) Dont immobilisations financières - 1 an	14 205	(4) Dont dettes à plus d'un an	A.R.
(2) Dont créances à plus d'un an		Coût de revient des immobilisations acquises	9 522
(3) Dont comptes courants associés débiteurs		Prix de vente hors TVA des immob. cédées	

Etats financiers au 31/12/2024

ANNEXE

A.R.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **764 225** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 419 837** euros et un total **charges** de **1 858 387** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-438 550** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A.R.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

A.R.

Immobilisations - Amortissements

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2024
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	12 662			12 662
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers	2 500	820		3 320
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	16 169	8 015		24 184
Immobilisations financières	13 517	687		14 205
TOTAL GENERAL	44 848	9 522		54 370

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2024
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	9 471	2 907		12 379
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers	408	411		819
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	2 629	3 447		6 076
TOTAL GENERAL	12 509	6 765		19 274

A.R.

Créances et Dettes

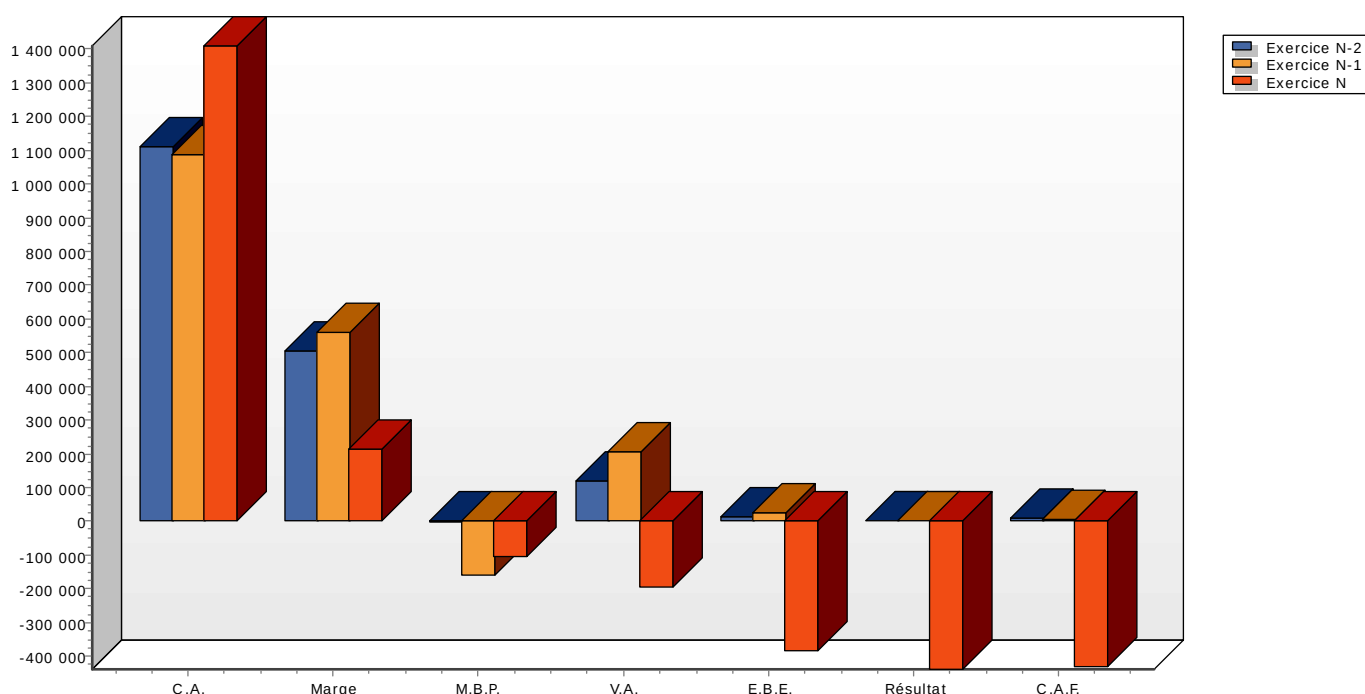
		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	14 205	14 205	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	395 867	395 867	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	77 071	77 071	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	396	396	
	Charges constatées d'avances	17 003	17 003	
TOTAL DES CREANCES		504 542	504 542	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	321 864	321 864		
	Personnel et comptes rattachés	3 544	3 544		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 686	12 686		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	61 457	61 457		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 269	1 269		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	673 978	673 978		
	Autres dettes	83 780	83 780		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	40 000	40 000		
TOTAL DES DETTES		1 198 578	1 198 578		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

A.R.

Chiffres clés de l'entreprise

	31/12/2024	31/12/2023	Variation N/N-1		31/12/2022
Nombre de mois	12	12			18
Chiffre d'affaires	1 409 385	1 088 416	320 968	29,49	1 112 191
Marge commerciale	214 349	560 622	(346 272)	-61,77	505 725
% sur vente de marchandises	16,60	56,70			49,78
Marge brute de production	(103 572)	(159 736)	56 164	-35,16	(3 997)
% sur production	-87,48	-160,31			-4,15
Valeur ajoutée	(194 628)	206 235	(400 863)	-194,3	119 003
% sur CA	-13,81	18,95			10,70
Excédent brut d'exploitation	(385 080)	26 552	(411 632)	N/S	15 083
% sur CA	-27,32	2,44			1,36
Résultat net comptable	(438 550)	527	(439 077)	N/S	3 371
% sur CA	-31,12	0,05			0,30
Capacité d'autofinancement	(431 785)	7 032	(438 817)	N/S	9 374
Besoin en fonds de roulement	177 457	151 241	26 216	17,33	155 694
Nombre de jours de CA	45,33	50,02			75,59
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises	79,35	189,28			97,30
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	65,51	140,08			115,24
- Crédit clients	86,59	71,74			55,32



A.R.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

			31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social		300	300	300
	Nombre d'actions ordinaires		30	30	30
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote				
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription				
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)		1 112 191	1 088 416	1 409 385
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.		9 969	7 208	(431 785)
	Impôts sur les bénéfices		595	176	
	Participation des salariés				
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions		3 371	527	(438 550)
	Résultat distribué				
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.		312	234	(14 393)
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions		112	18	(14 618)
	Dividende attribué				
PERSONNEL	Effectif moyen salarié				
	Montant de la masse salariale		74 350	127 565	143 657
	Montant des sommes versées en avantages sociaux		24 725	39 699	45 013

A.R.